

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 FEVRIER 2018**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 29 janvier s'est réuni à 20h30 à la mairie sous la présidence de Simone MANGEON, Maire.

Présents : Simone MANGEON, Sylvain PICOUE, Delphine GREMY, Alain CORNEAU, Joël THIBAUT, Ludovic DE BO, Frédéric TROUÉ, Laurent LAGNEAU, Sandrine RAVASSON, Catherine ROTA et Hervé GRANDJEAN.

Absent(s) : Thierry ALEXANDRE ayant donné pouvoir à Frédéric TROUÉ, Jean-Pierre DEMELEUMEESTER ayant donné pouvoir à Simone MANGEON, Sophie LITRA et Isabelle ALLEMANDOU.

Secrétaire de séance : Catherine ROTA

I. Arrêté portant attribution pour les délégations

La Compétence eau a été reprise par l'Agglomération du Grand Sénonais depuis janvier 2017, il faut remettre à jour les arrêtés portant attribution pour les délégations.

Après délibération, les délégations sont réparties comme suit :

- ~ Mme GREMY Delphine : l'urbanisme
- ~ M. PICOUE Sylvain : la voirie
- ~ Mme ROTA Catherine : les affaires scolaires et sociales

Des arrêtés seront pris et signés par Mme le Maire.

II. Budget 2018 : présentation des devis

~ Travaux rue des Vignes

Mme MANGEON présente le devis effectué par l'agglomération du Grand Sénonais pour un montant de 8 857.80 € et 15 000 € pour la commune.

Lorsqu'il pleut, M. CHARLES est inondé dans son garage qui aurait dû être au niveau de l'habitation.
Après délibération, le Conseil refuse le devis.

~ Peinture RDC Mairie (M. PLANCOULAINE Olivier)

Salle de classe, garderie, bibliothèque et cuisine : main d'œuvre 9 351 € + frais TTC 3 350.99 € = 12 701.99 €

Deux autres devis vont être demandés.

~ Isolation du grenier (Entreprise BOUTTEYRE et LEGRAND)

8 354.18 € HT (Remplacement laine de verre par laine de roche)

~ Isolation du plafond salle de classe (Entreprise BOUTTEYRE et LEGRAND)

4 051.50 € HT

~ Remplacement des néons (Mairie et Ecole RDC) par des LED

Entreprise PERTIN-GRESSE : 5 724 € HT

Entreprise BOUTTEYRE et LEGRAND : 4 704.10 € HT

~ Installation d'une VMC dans la classe

Entreprise PERTIN-GRESSE : 2 046 € HT

Après délibération, le conseil valide le devis.

~ Devis JVS-Mairiestem (Module cimetière)

Coût première année

Reprise des données cimetière alphanumériques	142 € HT	170.40 € TTC.
Intégration du plan digitalisé dans le logiciel	142 € HT	170.40 € TTC.
Digitalisation du plan	300 € HT	360 € TTC.
Cimetière cartographique	600 € HT	720 € TTC.
Forfait annuel	345 € HT	414 € TTC.

Coût année suivante

Forfait annuel –cimetière cartographique 345 € HT 414 € TTC.
Après délibération, le conseil valide le devis de JVC-Mairiestem (module cimetière).

III. Panneaux signalisation

Mme MANGEON a pris rendez-vous avec la société LACROIX Signalisation lundi 05 février 2018 à 10h à la mairie.
Suite à ce rendez-vous, un devis sera envoyé.

IV. Subventions 2018

Les subventions ont été attribuées comme suit :

ADMR de Collemiers et des environs	800,00 €
A.S.E.A.M.A.S	100,00 €
Club de l'Espoir de Gron/Collemiers	300,00 €
Sapeurs-Pompiers	1 970,00 €
Les Majorettes	650,00 €
MFR de GRON	200,00 €
Les Chasseurs	150,00 €
Gardons nos petits Colombariens	500,00 €
Les Jardiniers d'Yvonne	0,00 €
Com-Com TV	200,00 €
Psychologue scolaire (conseil du 15/12/2017)	100,00 €

V. Inscription NAP (Mairie de PARON)

Mme MANGEON présente les 2 « avis des sommes à payer » reçu le 22/01/2018 concernant l'inscription aux NAP des enfants de Collemiers scolarisés à l'école maternelle de Paron.

NAP 2015-2016 : 1 100 € (11 enfants)

NAP 2016-2017 : 2 100 € (14 enfants)

Après délibération, le Conseil valide les 2 montants.

NAP 2014-2015 : 1 700 € (17 enfants)

Après vérification, la Commune a payé à tort pour un enfant qui n'était pas domicilié à Collemiers, Mme MANGEON a demandé le remboursement.

VI. Question diverses

Suite à plusieurs plaintes, le Conseil demande à Mme MANGEON d'envoyer un courrier à M. PERENNES, Maire de Gron afin qu'il puisse retirer les briques sur le dos d'âne qui se trouve à la sortie de Gron en direction de Collemiers.

Mme GREMY souhaite mettre en place un Conseil Municipal des Jeunes (citoyenneté).

La séance est levée à 23 heures 30. La prochaine réunion de Conseil aura lieu le 30/03/2018 à 20h30 à la Mairie, sauf empêchement imprévu du Maire. Dans ce cas, une autre date sera annoncée et affichée.